
Adresse des élèves de l'Institut national de Provins (Seine-et-Marne), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des élèves de l'Institut national de Provins (Seine-et-Marne), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 388-389;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18364_t1_0388_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Récévé les félicitations d'une commune populeuse, composée d'habitans simples comme la nature, amants de la liberté, deffenseurs de la République, qui loins des intrigues, et des intrigans délassoient la tyrannie et invoquoient vainement les droits de l'homme, quand les égorgeurs vouloient l'asservir, et qui aujourd'hui vous déclare a la face des nations, que vous avez bien merité de la patrie et de la postérité.

Enfin nous respirons, vous avez le courage de proclamer et d'entendre les grandes vérités, que la terreur avoit trop longtems enchainées, ce ne sont donc plus de vains mots que ceux de *probité et de justice*. Votre conscience a voulu que les assassinats ne déshonorassent plus le sol trop longtems souillées de la République française.

Non, vous ne souffrirez pas que la terreur qui tue les hommes libres, étende plus longtems ses ravages. Vous ne souffrirez pas que l'erreur soit transformé en crimes; que des sociétés rivalisans de pouvoirs élevent entre vous et elle une lutte scandaleuse, que des hommes sans principes s'arrogent le droit de distribuer des brevets de patriotisme et d'impunité, vous voudrez que tous les hommes de quelque caractère qu'ils soient revêtus soit égaux devant la loy et qu'ils n'ayent pas deux consciences, l'une pour les tribunes et l'autre pour l'intrigue.

Si vous ne nous aviez pas dit dans votre sublime adresse que vous resteriez a votre poste, nous nous empresserions de vous engager d'y rester et d'y consolider notre bonheur.

Continuez, représentans du peuple, maintené la liberté de la presse; protégé le commerce, faite respecter les propriétés, revivifié les lettres; qu'elles ressortent des ruines pour consoler l'humanité et transmettre à la postérité le tableau de vos vertus et des bienfaits que vous repandé sur la République.

Salut et fraternité.

Étienne FAIREAU, *maire*, HAZOUARD le jeune, *agent national*, BAZEN, *secrétaire greffier* et 27 autres signatures.

f

[*La société populaire de Brignais à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (42)

Citoyens Représentants,

Tous les vrais partisans de la liberté et de l'égalité, tous ceux qui chérissent réellement les intérêts de leur patrie se sont empressés de rendre hommage aux principes sublimes que vous avés développés dans votre adresse au Peuple français. C'est un acte précieus que nous lirons sans cesse et que nous placerons a côté la déclaration des droits de l'homme.

Lorsque des souvenirs douloureux se présenteront à notre imagination, nous dirons,

voilà l'époque ou nos malheurs finirent, ou la justice et la probité qui étoient comprimées par des intrigants, reprirent leur action bienfesante, ou enfin les bons citoyens bien prononcés pour la Révolution cessèrent d'être les victimes de l'arbitraire le plus révoltant.

Consolidés votre ouvrage, citoyens Représentants: que d'après vos plans hardis et habilement combinés nos armées continuent d'être victorieuses; que le pouvoir suprême, délégué par le peuple, réside entierement dans les mains de ses Représentants; que le gouvernement par sa marche rapide, prouve qu'il est révolutionnaire en sévissant avec justice contre les antagonistes de la Révolution; que les sociétés populaires, chacune dans leur arrondissement ayent une surveillance active; qu'elles instruisent publiquement et fassent propager les vertus civiques; que la Convention nationale soit enfin, comme elle sera toujours pour nous le seul point de ralliement;

En maintenant constamment ce système, citoyens Représentants, vous êtes assurés que l'édifice de la République française, une et indivisible, déblayé de tout ce qu'il renfermoit d'immoral, soutenu sur les colonnes que vous venés de relever et cimanté par la confiance générale sera le gage certain de la félicité publique.

Vive la Convention nationale!
Salut et fraternité.

Les membres composants la société populaire de Brignais présents a la séance.

ISVANT, *président*, CHABANNE, BAUNIS, *secrétaires et 21 autres signatures*.

g

[*Les élèves de l'Institut national de Provins à la Convention nationale, le 13 brumaire an III*] (43)

Liberté, Égalité,

Citoyens Représentants,

La France respire, elle est enfin sortie de ce long assoupissement où l'avoit plongé la trême des scélérats, la chute de Robespierre fut l'heureuse époque où les traîtres ont disparu; et votre sublime adresse au peuple français fut le coup de mort pour ceux qui, ayant échappé à la juste punition de leurs crimes, avoient l'audace de relever une main encore teinté du sang de leurs malheureuses victimes; elle est le point de ralliement de tous ces hommes probes qui, ne pouvant arreter le cours des maux qui déchiroient leur pays, attendoient en silence, que le voile qui couvroit la perfidie des hommes de sang, fut déchiré. Dignes representans d'une grande nation, l'enthousiasme le plus pur a éclaté parmi nous lorsqu'on nous a développé les grands principes qui sont les bases du gou-

(42) C 326, pl. 1422, p. 5.

(43) C 326, pl. 1422, p. 4.

venement français ; nous avons senti s'accroître le feu sacré de la liberté qui brûle dans nos cœurs, et nous avons tous juré sur l'autel de la patrie, attachement inviolable à la représentation nationale, haine implacable à toute espèce de tyrans.

Protecteurs de l'humanité, amis des sciences et des arts, vous perfectionnés votre ouvrage, vous mettez la génération présente à même de faire jouir les générations futures du fruit de vos travaux et de votre constance. Un plan d'éducation sagement combiné va sortir de vos mains paternelles, agréez d'avance nos hommages, et notre vive reconnaissance, entendez la postérité vous bénit en disant : un sénat auguste, restaurateur de la liberté de nos pères nous a préparé le bonheur dont nous jouirons à jamais.

Vive la République ! Vive la Convention nationale.

MICHAUD, COQUET, GESLIN
et 40 autres signatures.

3

Les membres composant le conseil général de la commune de Jégun, département du Gers, déclarent qu'ils sont les amis de l'ordre, de la justice et de la vertu et qu'ils vouent à l'exécration publique les modérés, les fanatiques et les égorgés.

Mention honorable, insertion au bulletin (44).

[*Le conseil général de la commune de Jégun à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (45)

Égalité, Liberté, Justice, Fraternité.

Nous saurons épargner l'erreur, et frapper le crime, il y a des gens qui font du bruit pour en faire et du mal sans y rien gagner, et nous aussi nous nous passerons du bruit, mais nous faisons connaître, nous le proclamerons à la face en entier du globe terrestre que pour sommer les amis de l'ordre, de la vertu, et de la justice ; que nous vouons en même temps à l'exécration publique et le modéré et le fanatique et l'égorgé que nous n'avons enfin pour ralliement d'autre mot que l'égalité, la liberté, l'unité, l'indivisibilité de la république, et la Convention qui en est la base.

Pères de la patrie, restés ! soyez ferme à votre poste ; et le citoyen vertueux, et l'habitant paisible des chaumières bénira à jamais le libérateur du bonheur de l'espèce humaine.

Vivre libres ou mourir, nous n'avons d'autre devise.

CABALÉ, agent national
et 10 autres signatures.

(44) P.-V., XLIX, 275.

(45) C 324, pl. 1400, p. 5. *Bull.*, 30 brum.

4

Les membres de la société populaire de Valéry-sur-Somme [ci-devant Saint-Valéry-sur-Somme, Somme] applaudissent au décret sur les sociétés populaires et protestent de leur soumission aux lois.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[*La société populaire de Valéry-sur-Somme à la Convention nationale, le 12 brumaire an III*] (47)

Liberté, Égalité.

Représentans du peuple français,

À la réception de votre décret sur les sociétés populaires, nous nous sommes empressés de former le tableau de nos membres conformément à la loi.

Nous admirons votre énergie et la sagesse des motifs qui vous ont déterminés ; aussi notre respect, notre soumission sans bornes aux lois de nos Législateurs vous sont de bien surs garants de notre éternelle reconnaissance.

Notre refrain le plus cher à nos cœurs sera toujours, vive la République, vive la Convention nationale.

SCELLES, secrétaire et 36 autres signatures.

5

Les membres de la société populaire de Vernantois, département du Jura, admirent les principes contenus dans l'Adresse au peuple français et témoignent leur satisfaction d'avoir possédé dans ce département les représentans Besson, Sevestre, Foucher (du Cher) et Pelletier, qui y ont rétabli l'ordre et la tranquillité.

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

[*La société populaire de Vernantois à la Convention nationale, s. d.*] (49)

Nous avons entendu la lecture de l'adresse au peuple français, que vous avez décrété : Cette lecture a mérité nos applaudissemens unanimes qui sont le gage de l'adhésion que nous donnons aux principes éternels de justice et de vérité, que la Convention y a manifesté.

Nous avons juré ; et nous vous réitérons le serment que nous avons fait, de ne reconnaître que la Convention, pour centre de toutes les opinions et de tous les pouvoirs ; de nous réunir,

(46) P.-V., XLIX, 275.

(47) C 326, pl. 1422, p. 7. *Bull.*, 29 brum. ; *F. de la Rep.*, n° 60, mention.

(48) P.-V., XLIX, 275.

(49) C 326, pl. 1422, p. 3.